
Mobilité propre - stations de carburants alternatifs

Etat des lieux et perspectives de l'hydrogène dans le mix énergétique des projets de mobilité des acteurs publics locaux

À l'heure où la transition énergétique est plus que jamais au cœur des préoccupations des acteurs publics et privés, la FNCCR et France Hydrogène dressent l'état des lieux et les perspectives de l'hydrogène dans le mix énergétique des projets de mobilité des acteurs publics locaux ; un constat à la fois encourageant et ambitieux souligné par un engagement et des objectifs nationaux et européens clairs pour réussir la transition écologique et énergétique.

Pour atteindre la neutralité carbone, le développement de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone et de ses dérivés en complément de celui des énergies renouvelables, du nucléaire et de la maîtrise de la demande énergétique, est indispensable. Il permet de décarboner de nombreux secteurs et joue un rôle clé pour la mobilité, notamment routière, aux côtés des véhicules électriques à batteries.

Etat des lieux : une filière dynamique portée par de nombreux projets dans les territoires

Depuis 2018, l'offre de véhicules à hydrogène s'est significativement étoffée avec désormais des modèles neufs ou rétrofités pour tous les segments de véhicules, légers ou lourds. **En 2024, plus de 50 collectivités françaises portent des projets ambitieux de déploiement, avec 600 bus, 80 autocars et 150 camions bennes à ordures ménagères en commande ou en intention de commande.** Cette dynamique est soutenue par les deux principaux constructeurs automobiles français, qui ont commercialisé des véhicules utilitaires légers à hydrogène. La mobilité hydrogène représente également un fort potentiel pour le transport routier de marchandises : **400 camions de transport de marchandises devraient être déployés d'ici 2026**, en attendant l'arrivée de l'offre élargie de véhicules annoncée par les principaux constructeurs. A noter qu'à Paris, la mobilité hydrogène est déjà très avancée, avec 1000 taxis actuellement en circulation.

Sur le plan des infrastructures, la France compte actuellement **65 stations de distribution d'hydrogène**, avec plus de 70 autres identifiées pour entrer en service d'ici 2027. Ces efforts s'inscrivent dans un cadre européen où, fin 2023, 5600 véhicules particuliers à hydrogène, 500 bus, 300 véhicules utilitaires légers et 270 stations de distribution étaient recensés.

« Les collectivités sont en première ligne de la transition énergétique, pour adapter et mettre en place des services publics de proximité qui ont pour objectif de décarboner la mobilité. Innover en faveur de la transition énergétique fait partie des missions des collectivités de nos territoires et le syndicat d'énergie les accompagne. Nous soutenons les filières d'avenir du mix énergétique comme l'est l'hydrogène, porteuses de baisse de carbone et favorisant l'emploi dans nos territoires » souligne **Laurent Favreau**, Vice-Président de la FNCCR, Président du SYDEV, Syndicat de l'énergie de la Vendée.

Publication du Guide pratique « Pourquoi et comment déployer des stations hydrogène dans votre territoire » pour accompagner les acteurs dans leurs projets de mobilité hydrogène

Télécharger le [Guide 2024 FNCCR - FranceHydrogène | FNCCR](#)



Afin d'accompagner cette dynamique de déploiement, France Hydrogène et la FNCCR publient un guide pratique à destination des collectivités, des acteurs publics et privés qui s'interrogent sur la mise en œuvre d'un projet de mobilité et de stations hydrogènes sur leurs territoires. Faisant suite à une première publication du guide pratique en 2018, France Hydrogène et la FNCCR réaffirment ainsi l'enjeu de développer des infrastructures pour répondre aux besoins des véhicules hydrogène et assurer leur développement.

Avec l'ambition de préparer l'avenir, ce guide répond aux problématiques actuelles des autorités organisatrices des transports, intercommunales ou régionales et des AODE. Celles-ci sont concernées au premier chef par les objectifs nationaux et européens de décarbonation pour des services publics locaux dont ils assurent le fonctionnement au quotidien avec leurs flottes de véhicules, pour les transports collectifs de passagers, pour la collecte des déchets, pour toute circulation sur des distances importantes, en zones de faible densité et/ou interurbaine.

Perspectives de déploiement : un soutien public nécessaire pour assurer le développement de la filière

La mise en œuvre de réglementations incitatives, telles que le règlement européen AFIR, qui exige un maillage de stations de distribution tous les 200 km d'ici 2030, ainsi que les normes strictes sur les émissions de CO₂ pour les véhicules lourds, imposant 45% de réduction des émissions à 2030 (65% à 2035 et 90% à 2040), constituent des leviers cruciaux pour accompagner cette évolution. En effet, les objectifs de réduction des émissions imposent une transformation rapide et ambitieuse du secteur des transports.

Toutefois, les dispositifs de soutien actuels sont insuffisants. La mobilité à hydrogène présente encore un surcoût significatif par rapport aux carburants fossiles. Pour garantir la viabilité économique de cette filière, un soutien public renouvelé est indispensable, tant pour l'achat et la location de ces véhicules, que pour la production d'hydrogène et le déploiement des infrastructures.

Catherine Azzopardi, membre du Conseil d'Administration de France Hydrogène en charge des territoires, souligne ainsi que : « Depuis plusieurs années, la filière hydrogène connaît une forte dynamique, soutenue par de nombreux projets en cours ou achevés au sein des territoires. Au-delà de ses avancées notables, elle a, en 2023, déjà généré 6 400 emplois directs et poursuit aujourd'hui une véritable trajectoire d'industrialisation avec l'ouverture de plusieurs usines d'équipements clés en 2024. Cependant, la filière, encore émergente, nécessite un soutien public crucial pour créer un environnement propice à son déploiement et atteindre une compétitivité optimale. Pour cela, il est essentiel que l'État active un mécanisme de soutien à la production et mette en place une taxe incitative pour les énergies renouvelables dans les transports. De plus, afin de respecter les objectifs du règlement AFIR qui prévoit l'installation de 68 stations de grande capacité, l'État doit également accompagner le développement de ces stations en leur fournissant un soutien financier permettant d'équilibrer leurs coûts grâce à un mécanisme de capacity payment ».

L'hydrogène représente une clé de voûte essentielle dans le mix énergétique de la mobilité de demain. Pour transformer cette promesse en réalité, il est impératif de conjuguer efforts publics et initiatives privées, afin de faire de la mobilité hydrogène un pilier de la transition énergétique en France et en Europe. Une collaboration étroite entre tous les acteurs impliqués dans la transition énergétique est essentielle pour faire avancer et maintenir la dynamique de la filière.

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

À propos de France Hydrogène

Réunissant plus de 450 membres, France Hydrogène fédère les acteurs de la filière française de l'hydrogène structurés sur l'ensemble de la chaîne de valeur : des grands groupes industriels développant des projets d'envergure, des PME-PMI et start-ups innovantes soutenues par des laboratoires et centres de recherche d'excellence, des associations, pôles de compétitivités et des collectivités territoriales mobilisés pour le déploiement de solutions hydrogène. Son ambition : accélérer le développement de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone pour réussir la transition énergétique, réindustrialiser le territoire et créer de la valeur localement pour améliorer la qualité de vie de tous.

Télécharger le [Guide 2024 FNCCR - FranceHydrogène | FNCCR](#)

Contacts presse**FNCCR**

Sandrine Guirado : s.guirado@fnccr.asso.fr
01 40 62 16 38 / 0686794292

France Hydrogène

Charlène Dinot : charlene.dinot@france-hydrogene.org
01 44 11 10 05

Juliette Laniray : juliette@agence914.fr
06 11 76 22 09